

Volontaires / Maison Neuve / Jordanne / Montade / Brouzac / Ponétie / Sistrières

Aurillac, le 26 novembre 2024

DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE.

Dossier suivi par :
Valérie PEYROUZEL
valerie.peyrouzel@aurillac.fr
04 71 45 46 45

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2024

Objet : Conseil de Quartier 5

Étaient présents : Martine DECOMBAT, Martine ICHARD, Ginette JUPIN, Marie-Paule MAFFRE, Valérie PEYROUZEL, Marie-Claude STESSEL, Jean-Marc BARRES, Paul CAPEL, Bernard CASSAN, Thierry DAUDE, Christian FRICOT, Roger PAILHOL et Philippe RONGIER.

Intervenante : Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et au cadre de vie.

Christian FRICOT et l'animatrice accueillent Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC et les membres du conseil de quartier 5. Après avoir énoncé l'ordre du jour, ils souhaitent la bienvenue à Philippe RONGIER nouveau membre du CDQ5 et donnent la parole à Mme MARTINEZ-SEVERAC pour aborder le premier sujet.

1 - Présentation par Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et au cadre de vie, **du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)**.

Comme toutes les villes de France, Aurillac est exposée à des risques naturels, technologiques ou sanitaires, dont le caractère est exceptionnel mais potentiellement d'une gravité majeure. Face à ces risques, des mesures nécessaires et indispensables sont mises en œuvre par la municipalité afin d'assurer la protection de la ville et de ses habitants.

Face à ces risques, la commune d'Aurillac a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui recense précisément les phénomènes, les enjeux et surtout les moyens et l'organisation mis en œuvre au niveau communal pour répondre au mieux aux risques encourus sur le territoire : moyens d'alerte et d'information, de soutien aux populations, capacités d'hébergement ou encore modalités de coordination avec la Préfecture.

En cas de crise, un Poste de Commandement Communal, (PCC) sera ouvert sur la commune pour coordonner les actions des services sur le terrain et répondre aux attentes et aux besoins de la population.

Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC précise que le Document d'Information Communal sur les **RI**sques **Ma**jeurs (**DICRIM**) est un document synthétique et clair, mis à disposition de la population et qui permet à chacune et chacun de connaître les

différentes situations auxquelles la commune est susceptible d'être exposée, les mesures générales prises pour limiter les conséquences sur la population ainsi que **les consignes de sécurité à mettre en œuvre**, de manière individuelle ou collective, avant, pendant et après la survenue d'un événement majeur.

Vous y trouverez les informations suivantes : **Qui fait quoi en cas d'événement majeur, moyens d'alerte, lieux d'hébergement d'urgence suite à une évacuation**, ainsi que les risques recensés sur la commune d'Aurillac : inondation, mouvement de terrain, radon (gaz radioactif naturel inodore issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans certains sols et certaines roches granitiques et volcaniques) et les risques technologiques. Il vous donnera également des conseils sur la façon de se préparer avant l'évènement, ou encore quoi faire après celui-ci. Enfin, vous y trouverez un récapitulatif des conduites à tenir ainsi que les liens et numéros utiles.

Ci-joint le lien pour télécharger le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs : [DICRIM – Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs | Mairie d'Aurillac](#)

Puis Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC présente également aux membres deux autres outils particulièrement utile en cas d'évènement majeur :

« Le Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS) » ou **« Je me protège en famille »** est un document vous permettant de mettre votre famille et vos biens en sécurité en attendant les secours. Vous pouvez le compléter avec vos proches en reprenant les informations contenues dans le DICRIM et les informations importantes de votre foyer (numéros de téléphone, lieux de mise à l'abri, etc.).

Ci-joint le lien pour télécharger le document : <http://www.mementodumaire.net/wp-content/uploads/2012/06/Pfms.pdf>

« Aurillac en poche »

L'information par SMS est possible. Avec Aurillac en poche, vous pouvez être informé(e) gratuitement par SMS sur les événements communaux, recevoir des informations pratiques, ou être avertis en cas de risques majeurs.

Ci-joint le lien pour télécharger le Document d'inscription : [SMS | Mairie d'Aurillac](#)

Pour conclure, les membres remercient Mme MARTINEZ-SEVERAC pour son intervention qu'ils ont particulièrement appréciée. Ils estiment qu'il serait pertinent d'organiser des réunions publiques pour présenter ce document, permettant ainsi à chaque Aurillacois de prendre part activement à sa propre sécurité et à celle de ses proches.

2 - Retour sur les questions posées lors de notre précédente rencontre.

Q : Un membre avait signalé que la passerelle de Clairvivre devenait très glissante quand il pleuvait ou qu'il gelait. Les lattes ont gonflé avec le temps et il n'y avait plus suffisamment d'espace entre elles pour que l'eau s'écoule correctement.

R : ***Veillez noter que la passerelle a été nettoyée à haute pression pour éviter les résidus de castine entre les lattes. A l'usage, si le nettoyage des lattes ne s'avèrait pas suffisant, des trous seront percés en rive pour une meilleure évacuation de l'eau.***

Q : Suite à la demande de certains membres du CDQ 5 et 6, ***il a été programmé, lors de la semaine écocitoyenne, deux visites de la station d'épuration de Souleyrie, où sont traitées les eaux usées d'Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Giou-de-Mamou et une partie de Vézac.***

Pour information :

Le président du CDQ3 (Didier MINETTI) a sollicité le Service Démocratie Locale pour qu'une réunion soit organisée entre les élu(e)s et les président(e)s des 6 CDQ afin de discuter des projets de chacun et éventuellement de créer en commun un événement convivial.

Cette rencontre a été planifiée pour le mercredi 11 décembre 2024, dans la salle 2 du bâtiment de l'horloge à partir de 9h. Les invitations ont été envoyées à chaque élu(e) et président(e) des 6 CDQ.

3 - Bilan Semaine Écocitoyenne du 28 septembre au 5 octobre 2024.

La première édition de la semaine écocitoyenne a accueilli environ 1.857 personnes au cours des 31 rendez-vous écocitoyens :

- 1.556 personnes touchées sur les 23 rencontres programmées à destination du grand public.
- 301 enfant impliqués sur 8 actions dans le cadre des temps périscolaires.

La journée phare du samedi 28 septembre où depuis 6 ans, les Aurillacois se mobilisent pour nettoyer les berges de la Jordanne, a permis de recueillir **367 kg** (240 kg d'ordures ménagères, 15 kg de déchets triés, 15 kg de verre, 40 kg de ferrailles, 20 kg d'encombrants, 30 kg de bois, 5 kg de pneu, 2 kg de déchets d'équipements électriques et électroniques). C'est bien moins que l'an passé (800 kg) mais cette année, le débit de la Jordanne n'a pas permis, pour des questions de sécurité, de sonder le lit de la rivière.

Pour rappel, lors des précédentes éditions il avait été ramassé :

En 2018 : **4.400 kg** - En 2019 : **2.853 kg** - En 2021 : **1.241 kg** - En 2022 : **1.640 kg** - En 2023 : **800 kg**.

4 - Informations diverses :

- Ville d'Aurillac :

- **Av des Volontaires** : suite à l'aménagement du carrefour Giratoire de Verdun, l'avenue des Volontaire est mise en zone 30, un totem d'entrée/sortie va être installé sur l'îlot séparateur avant le plateau surélevé.
- **Rue de Sistrières** : Suite à la réfection du trottoir et à la traversée piétonne, des potelets et dalles podotactiles ont été posés.
- **École de la Jordanne** : A compter de la mi-novembre, au niveau du parking du personnel, début des travaux pour aménagement de la micro crèche de l'école de la Jordanne (ouverture en septembre 2025).
- **Lancement des illuminations et des animations de Noël** : Vendredi 29 novembre, RDV à partir de 18h au Square Vermeuouse avec au programme, spectacle, feu d'artifice et diverses animations.

- Actions du service jeunesse et projets à venir des jeunes du CMEJ et de l'espace Jeunes :

- **Projet de plantation d'arbres** : Ce projet, en partenariat avec le service des espaces verts, sera discuté lors de la commission. Il vise à fidéliser l'engagement écologique des jeunes.
- **Action pour le Téléthon** : vendredi 29 novembre, à l'espace des jeunes, challenge vélo, en partenariat avec le Stade Aurillacois.

- **Bal de fin d'année** : Vendredi 20 décembre au Sismographe.
- **Festival du Jeu** : Prévu les 2 et 3 janvier 2025 sur 6 sites : CPMF, Gymnase de Jules Ferry, Espace des Carmes, Bibliothèque, Bâtiment de l'Horloge et Cinéma de Cristal.
- **Voyage à Paris** : Prévu pour la première semaine des vacances d'avril 2025.
- **Opération « Bubble-Tea »** : Les jeunes souhaitent reconduire ce projet pour le printemps 2025. Trois commerçants partenaires seront impliqués (Coffee Shop, Temps des Délices, Manga Café). Dans le cadre de la sensibilisation à la pollution des déchets, les jeunes échangeront un contenant rempli de mégots ramassés contre un « Bubble-Tea ».

- Centre Commercial de Marmiers :

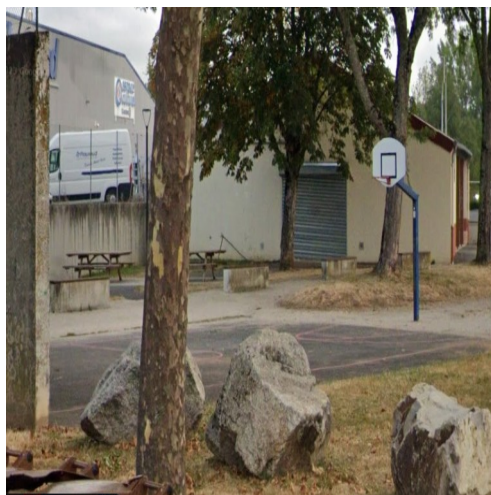
- **« Illuminations de Noël »** : Jeudi 28 novembre, les commerçants de la galerie de Marmiers, vous invitent au lancement de leurs illuminations de Noël. RDV à 18h au centre commercial.

5 - Faire émerger des idées, projets d'aménagements collectifs au sein des quartiers pour en améliorer le cadre de vie.

Pour rappel, un des rôles essentiels de notre instance démocratique est d'échanger et de réfléchir ensemble à des micro-projets collectifs pour améliorer le cadre de vie au quotidien des habitants de chaque secteur. Lors de la précédente réunion, il avait été demandé aux membres de réfléchir à des propositions de projets. Après un tour de table, deux suggestions sont évoquées:

- **Réfection et aménagement du square Jean LAGARDE (au bout de la rue Henri Dunant).**
Afin d'approfondir l'idée, il est demandé à Roger PAILHOL, habitant du secteur, d'échanger avec les riverains afin de connaître leurs souhaits pour l'amélioration et la mise en valeur de la placette.
- **Imaginer l'aménagement et la décoration centrale du giratoire de Verdun.**

Au terme de la discussion, il est demandé à chaque membre de réfléchir à ces deux projets afin que nous puissions lors de la prochaine réunion du CDQ5 sélectionner celui qui sera travaillé pour l'année 2025.



- Le service responsable de l'entretien des aires de jeux nous informe que le panneau de basket de la cité de Brouzac a été enlevé en raison de son mauvais état. Est-il nécessaire de le remplacer ?

R : Après discussion avec les membres, il semble qu'il n'y ait pas un réel besoin d'en remettre un car à proximité (sur le « City Parc ») deux petits panneaux de basket sont déjà présents. Il serait plus judicieux de remplacer celui-ci par un espace dédié à un agrès pour du « Street workout » (une méthode d'entraînement utilisant le poids du corps pour se muscler).

6 - Échanges et questions diverses :

- **Q :** Une haie d'arbustes a été enlevée au niveau du parking du personnel de l'école primaire de l'école de la Jordanne. Va t'elle être remplacée ?
R : *D'après les informations obtenues auprès du service des Espaces Verts, la haie a été enlevée en raison de son mauvais état et également à la demande du personnel de l'école, car les branches abîmées, endommageaient la carrosserie des véhicules. Elle sera remplacée par la pose de galets de rivière avec joints.*
- **Q :** Chaque année au 11 avenue des volontaires, une famille illumine toujours de façon grandiose leur maison pour la fête de Noël, M. CAPEL propose que le Conseil de Quartier félicite cette belle initiative.
R : *Il est décidé qu'un courrier de félicitations émanant du CDQ5 serait envoyé au propriétaire. La trame va être rédigée par Bernard CASSAN et Paul CAPEL puis transmise pour relecture et visa à Christian FRICOT et Martine ICHARD.*
- **Q :** Martine ICHARD nous signale qu'elle n'a pas reçu de réponse du N° Cadre de vie à sa demande d'ajout de sable sur le terrain de pétanque situé sur le chemin de Bocholt.
R : *Suite à la réunion, un courrier a été adressé à Martine l'informant qu'une campagne de remise en état des chemins en castine et terrains de pétanque (dont celui sur Bocholt) sera faite au printemps.*



Q : Des membres et habitants de la résidence du 15 rue de la Jordanne réitèrent leur demande concernant la coupe d'une branche tombante et menaçante de l'arbre (voir photo jointe) à l'arrière du bâtiment, le long du chemin de Bocholt.

R : *Le lien a été fait avec le service des Espaces Verts qui se rendra sur place pour évaluer la situation et prendre les mesures nécessaires si besoin.*

- **Q :** Au vu de son mauvais état, est-il prévu prochainement la réfection de la voirie et des trottoirs de la rue Meallet de cours ?
R : *Après renseignements pris, ces travaux ne sont pas programmés, le service compétent va proposer de les inscrire à l'arbitrage 2025 sous réserve du devenir de la programmation urbaine du secteur Pupilles Saint-Eugène.*
- **Q :** Il est signalé par un membre, la présence de rats sur le square Jean LAGARDE.
R : *Le service compétent a été informé et va faire le relai auprès de la CABA pour demander la dératisation des réseaux d'assainissement du secteur et éventuellement la mise en place de pièges et appâts, adaptés à la situation sur l'espace.*

- **Q :** Certains membres, y compris Jean-Marc BARRES d'ACMA 15, soulignent qu'il est très regrettable qu'il ne soit plus possible pour les Aurillacois de réserver et de louer une salle ou maison de quartier municipale pour un événement familial.

R : *L'information a été transmise au cabinet du Maire. En attendant un retour, pour information (hors gestion municipale), deux maisons de quartier peuvent être louées pour ce type de demande :*

- *« Maison pour tous » gérée par l'association - Commune Libre de Belbex (réservation auprès de M. DANGUIRAL Jean – Tél : 06 65 24 77 38).*
- *« Maison de Quartier des Alouettes » gérée par le Centre social ALC/Héлитas (réservation auprès de Gisèle – Tél : 04.71.62.70.05).*

Pour conclure, les membres souhaiteraient lors d'une prochaine réunion échanger avec Frédérique MUSIEDLAK (du service environnement et économie circulaire de la CABA) sur la nouvelle réforme sur le compostage. L'animatrice va se charger de la contacter pour programmer cette rencontre.

Fin de séance, Christian FRICOT et l'animatrice invitent les personnes présentes à être les ambassadeurs de leur quartier, afin de relayer les informations.

Enfin n'hésitez pas à contacter le Numéro CADRE DE VIE : 04 71 45 46 47
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)
Ou en remplissant le formulaire sur www.aurillac.fr